

Le Togo adopte son nouveau programme de promotion du travail décent



Le nouveau document du Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD) du Togo est en cours d'adoption à Lomé. Elaboré sous l'égide du ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative avec l'appui du Bureau International du Travail (BIT), le programme qui couvre la période 2018-2021 permettra de promouvoir le travail décent au Togo. Les centrales syndicales du Togo et le Patronat participent à l'adoption du PPTD 2018-2021.

La rencontre consacrée à cette validation permettra aux participants de finaliser le document en mettant un accent particulier sur trois priorités à savoir : la promotion de l'emploi décent pour les jeunes, les femmes, les migrants et les personnes handicapées, le renforcement et l'extension de la protection sociale et la promotion des normes du travail par le dialogue social.

Selon le Secrétaire général du ministre en charge du travail, Assih Atissim, ces trois priorités sont des axes qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) et des Objectifs du Développement Durable (ODD).

« Leur réalisation permettra de donner plus de visibilité à l'action des pouvoirs publics, d'harmoniser les interventions

de tous les acteurs et de faciliter la mobilisation des contributions des organisations nationales et internationales qui appuient les efforts des structures opérationnelles dans ce domaine », a déclaré M. Assih.

{loadmoduleid 210}

Les centrales syndicales soutiennent le processus et saluent l'adoption du PPTD 2018-2021. Toutefois, elles appellent à sa mise en œuvre effective afin de faire du Togo un pays où les relations de travail sont harmonieuses.

Pour Komlan Nouwossan, le porte-parole de la Coordination des Centrales syndicales du Togo (CCST), il est nécessaire de faire en sorte que grâce à la mise en œuvre du document, les travailleurs puissent vivre leur travail.

Le Conseil national du patronat s'est également réjoui de l'aboutissement de l'initiative. L'organisation estime, pour sa part, que le document favorisera une productivité accrue et un apaisement du climat social dans les entreprises. Le Patronat s'engage à mobiliser ses membres pour la mise en œuvre du PPDT 2018-2021.